



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 16 novembre 2023 - Délibération n° 2023-088

**ZAC DU CHÂTEL - HAUT PÂTIS
VENTE DE TERRAINS À BÂTIR SITUÉS
DANS LA PREMIÈRE TRANCHE**

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 10 novembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Vote	
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Anne-Cécile Hurtel, pouvoir donné à Monsieur Benoit Quélard.

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Delphine Penot.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie Massicot.

Rapport de Lionel Remande.

Dans le cadre de la fin de la concession d'aménagement de la ZAC du Châtel - Haut Pâtis qui est intervenue le 20 novembre 2022, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 29 septembre 2022 modifiée par une seconde délibération en date du 15 décembre 2022, d'acquérir auprès de TERRE & TOIT six lots viabilisés situés dans la première tranche de la ZAC, pour un prix global de 197 682,50 € HT, soit 237 219,00 € TTC.

Il s'agit des terrains à bâtir qui, à l'échéance de la concession, restaient à commercialiser ou qui avaient fait l'objet d'un compromis de vente récent.

Après la signature de l'acte notarié concernant cette acquisition en décembre 2022, la Ville de Redon a été chargée de revendre ces six lots, destinés à la construction d'une habitation individuelle, au prix auquel elle les a achetés à l'aménageur.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le 22 NOV. 2023
ID : 035-213502362-20231116-SG2023_433-DE

Pour mémoire, le prix de vente fixé pour chacun des terrains concernés, dont la liste figure dans le tableau annexé à la présente délibération, correspond à leur valeur vénale indiquée dans le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2021 approuvé par le Conseil Municipal le 30 juin 2022.

Par délibération en date du 9 février 2023, le Conseil Municipal a déjà autorisé la vente de trois lots pour lesquels TERRE & TOIT avait signé une promesse de vente avant la date de fin de la concession d'aménagement (lots n° 1.16.1, 1.18.2 et 1.21.2).

Depuis cette date, la Commune de Redon a conclu une promesse synallagmatique de vente pour les trois derniers terrains qui restaient à commercialiser, à savoir les lots n° 1.13.1, 1.15.4 et 1.20.1.

Il convient donc aujourd'hui d'autoriser la cession des lots concernés.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2241-1 à 7, ainsi que L. 1311-9 à 12 et R. 1311-3 à 5,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L. 1111-1, L. 1211-1 et R. 1211-9,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juin 2006 approuvant le dossier de création de la ZAC du Châtel - Haut Pâtis,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 octobre 2007 désignant la SADIV, Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine, en qualité d'aménageur concessionnaire de la ZAC du Châtel - Haut Pâtis,

Vu le traité de concession d'aménagement du 8 novembre 2007, modifié par avenants en date du 27 février 2014, 16 avril 2018 et 18 décembre 2020, notamment son article 23,

Considérant que lors de son assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2022, la Société d'Économie Mixte SADIV a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais TERRE & TOIT,

Vu le CRACL pour l'année 2021 relatif à la concession d'aménagement, approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2022,

Vu l'avis du Service du Domaine sollicité par TERRE & TOIT dans le cadre de la clôture de l'opération,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 29 septembre et du 15 décembre 2022 relatives au portage et à la commercialisation des lots viabilisés de la première tranche de la ZAC, non vendus à l'échéance de la concession,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 créant le budget annexe "Châtel - Haut Pâtis",

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 février 2023 décidant la vente des lots n° 1.16.1, 1.18.2 et 1.21.2 et autorisant le Maire ou l'Adjoint délégué aux Affaires Foncières à signer les promesses synallagmatiques de vente des lots 1.13.1, 1.15.4 et 1.20.1 restant à commercialiser,

Vu la présentation à la Commission Aménagement du territoire et Urbanisme, Habitat et Mobilités, Développement durable et Transition écologique du 16 octobre 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le **22 NOV. 2023**
ID : 035-213502362-20231116-SG2023_433-DE

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE la vente du lot n° 1.13.1 de la ZAC du Châtel - Haut Pâtis, cadastré section H n° 1718 pour une contenance de 325 m² et situé 22 rue Anne-Marie Boudaliez, à Madame Ayse BILGIC, au prix de 31 145,83 euros HT, soit 37 375,00 euros TTC.

DÉCIDE la vente du lot n° 1.15.4, cadastré section H n° 1754 pour une superficie de 347 m² et situé 8 rue Anne-Marie Boudaliez, à Monsieur et Madame Daniel et Edith LORET, au prix de 33 254,17 euros HT, soit 39 905,00 euros TTC.

DÉCIDE la vente du lot n° 1.20.1, cadastré section H n° 1763 pour une contenance de 322 m² et situé 15 rue Anne-Marie Boudaliez, à Madame Anne-Cécile DREAN, au prix de 27 370,00 euros HT, soit 32 844,00 euros TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué aux Affaires Foncières à signer les actes notariés à intervenir et tous les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Sylvie Massicot
Conseillère Municipale

Mis en ligne le **22 NOV. 2023**

ZAC du Châtel - Haut-Pâtis - 1^{ère} tranche de l'opération

Liste des terrains à bâtir commercialisés par la Commune de Redon

Annexe à la délibération n° 12-2023-088 du Conseil Municipal du 16 novembre 2023

Numéro du lot	Référence(s) cadastrale(s)	Surface (en m²)	Prix € HT	Prix € TTC	Adresse	Nom des acquéreurs	Date de la délibération autorisant la vente
1.16.1	section H n° 1749	527	46 112,50 €	55 335,00 €	2 avenue du Châtel - Haut Pâtis	Monsieur Hamid DIMES 11 rue George Sand - 35600 REDON	9 février 2023
1.18.2	section H n° 1757	288	27 600,00 €	33 120,00 €	18 rue Anne-Marie Boudaliez	Monsieur Antoine ROBIN lieudit "L'Espérance" (n° 2) - 44460 AVESSAC	9 février 2023
1.21.2	section H n° 1767 et 1769	336	32 200,00 €	38 640,00 €	12 rue Anne-Marie Boudaliez	Madame Huma BILGIC 16 rue du Maréchal Leclerc - 35600 REDON	9 février 2023
1.13.1	section H n° 1718	325	31 145,83 €	37 375,00 €	22 rue Anne-Marie Boudaliez	Madame Ayse BILGIC 16 rue du Maréchal Leclerc - 35600 REDON	16 novembre 2023
1.15.4	section H n° 1754	347	33 254,17 €	39 905,00 €	8 rue Anne-Marie Boudaliez	M. et Mme Daniel et Edith LORET 7 rue de la Touche - 44630 PLESSE	16 novembre 2023
1.20.1	section H n° 1763	322	27 370,00 €	32 844,00 €	15 rue Anne-Marie Boudaliez	Madame Anne-Cécile DREAN 44 bis rue d'Etriel - 44460 ST NICOLAS DE REDON	16 novembre 2023
Total		2 145	197 682,50 €	237 219,00 €			

ZAC DU CHÂTEL - HAUT PÂTIS

VENTE DE TERRAINS À BÂTIR SITUÉS DANS LA PREMIÈRE TRANCHE



Lot 1.13.1 - surface : 325 m²
Lot 1.15.4 - surface : 347 m²
Lot 1.20.1 - surface : 322 m²